NOTE D'INFORMATION

ATTIJARI FINANCES CORP RENDEMENT

Nature juridique
FCP

Société de gestion
WAFA GESTION

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP23189 en date du 30/11/2023.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **WAFA GESTION** sise à **416, rue Mustapha El Mâani, 21000 Casablanca** représentée par **M. Réda Hilali** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

WAFA GESTION
416, Rue Mustapha El Maani
Casablanca
Tél: 0522 45 38 38

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **ATTIJARI FINANCES CORP RENDEMENT**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000037939**
- Date et référence de l'agrément : **31/07/2023, GP23117**
- Date de création : **14/09/1998**
- Siège social : **416, rue Mustapha El Mâani, 21000 Casablanca**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **01er janvier** au **31 décembre**
- Apport initial : **1 000 000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **100 000** Dirhams
- Etablissement de gestion : **ATTIJARI GESTION** sis à **163, Avenue Hassan II - Casablanca** représentée par **M. Réda Hilali** en sa qualité de **Directeur Général.**
- Société de gestion : **WAFA GESTION** sise à **416, rue Mustapha EL Mâani, 21000 - Casablanca** représentée par **M. Réda Hilali** en sa qualité de **Directeur Général.**
- Etablissement dépositaire : **Attijariwafa Bank** sis à **2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca** représenté par **M. Youssef ROUISSI** en sa qualité de **Directeur Général Délégué.**
- Commercialisateur :

Etablissement commercialisateur	Responsable à contacter	Téléphone
Wafa Gestion	Taib MAATA	0522 45 38 38

- Commissaire aux comptes : **A.SAAIDI & ASSOCIES** représenté par **Bahaa SAAIDI.**

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Diversifié.**
- Indice de référence : **25% MASI (Moroccan All Shares Index) Rentabilité Brut, publié par la Bourse de Casablanca +75% MBI MLT (Moroccan Bond Index Moyen Long Terme) publié par BMCE Capital.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif de gestion vise à obtenir sur une durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence et ce, en adoptant une allocation dynamique entre la poche actions et la poche obligataire en fonction des perspectives de chaque marché.**
- Stratégie d'investissement :

 Le FCP sera investi à hauteur de 60% maximum, sans les atteindre, de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Actions » et liquidités, en actions, en certificats d'investissement et en droits d'attribution ou de souscription inscrits à la cote de la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier et ouvert au public. Aussi, le fonds ne peut à aucun moment atteindre 90% de ses actifs, hors titres d'OPCVM "Obligations", titres d'OPCVM "Monétaires", liquidités et créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire, en titres de créances.

 Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

 Le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de prêts-emprunts de titres dans les règles et conditions de la réglementation en vigueur.

 Enfin, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net en autres valeurs et ce, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

 L'univers d'investissement du fonds inclut les éléments ci-après :

 - **Dépôts à terme ;**
 - **Obligations et autres titres de dette émis ou garantis par l'Etat marocain ;**
 - **Titres de créances négociables : Bons de Sociétés de Financement, Billets de Trésorerie, Certificats de Dépôts ;**
 - **Obligations privées ;**
 - **Actions cotées à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier et ouvert au public ;**
 - **Titres d'OPCVM ;**
 - **-Titres de créances émis par les FPCT ;**
 - **Obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation de paiement des intérêts ;**

 Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prise et de mise en pension.
- Durée de placement recommandée : **3 ans.**
- Souscripteurs concernés : **Personne physique telle que précisée au niveau du mandat de gestion.**

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **23/10/1998**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire. Le vendredi de chaque semaine ou, si celui-ci est férié le premier jour ouvré suivant.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Affichage de la valeur liquidative dans les locaux de Wafa Gestion et publication dans un journal d'annonces légales selon une fréquence hebdomadaire.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions et selon les modalités ci-dessous :**
 - **Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Wafa Gestion.**
 - **Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues au plus tard le jeudi à 16h30, pour être exécutées sur la base de la valeur liquidative du vendredi suivant. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.**
- Affectation des résultats : **Mixte. Les sommes distribuables sont entièrement ou partiellement distribuées ou capitalisées, selon la décision du Conseil d'Administration de l'Etablissement de Gestion du FCP.**

 Le porteur de parts du fonds sera informé par mail de la distribution des résultats.

 En cas de mise en paiement des sommes distribuables, celle-ci doit intervenir dans un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice.

 Entité en charge de la distribution : ATTIJARIWAFA BANK - 2, Bd Moulay Youssef, Casablanca - N° Téléphone : 0522 29 88 88.

 Entité en charge de l'information de la distribution : Wafa Gestion - 416, Rue Mustapha El Maani - Casablanca - N° Téléphone : 0522 45 38 38.

 Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *
AMC
NL

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale :
 - **Les commissions de souscription sont nulles.**

 - Commission de rachat maximale :
 - **Les commissions de rachat sont nulles.**

 - Cas d'exonération :
 - **Néant.**

- Frais de gestion :
 - **2% HT maximum l'an. Les frais de gestion sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou d'actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par WAFA GESTION. Ces frais seront provisionnés à chaque date de calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement. Les frais de gestion couvrent les charges suivantes (En HT) :**

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
(1) Prestations de l'établissement de gestion « ATTIJARI GESTION »	15% * Frais de gestion
(2) Frais de publications	20 000 dhs
(3) Honoraires du commissaire aux comptes	10 000 dhs
(4) Commissions de l'AMMC	0,025%
(5) Frais du dépositaire	0,05%
(6) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle »	3 600 dhs
(7) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel »	Selon les conditions en vigueur.
(8) Prestations de la société de gestion « WAFA GESTION »	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6) - (7)

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *